



STEWARDS
LOG NR 55

POSTED
at ___ h ___ m

LEDENON 09 / 11 SEPTEMBRE 2022

DECISION / DECISION N° 06

De/From : COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS

Date : 10/09/2022

A/To : CONCURRENT / COMPETITOR N° 161

Heure / Time : 19:20

Les commissaires, après avoir reçu un rapport du Directeur de Course, après avoir examiné les différents éléments, convoqué et entendu le représentant et/ou le pilote de l'équipe mentionnée ci-dessous, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

The Stewards, having received a report from Race Director, having examined different elements, summoned and heard the team representative mentioned below, have considered the following matter, determine the following:

Team Manager : AGS EVENTS

Concurrent / Competitor : Christophe CARRIERE

Date & Heure / Date & Time : 10/09/2022 à 17H07

Séance / Session : COURSE 1

Faits / Facts : Marche arrière dans la pit lane moteur allumé

Référence / Offence : Article 8.2.2.1 de la réglementation standard des circuits asphalte 2022

Décision / Decision : Classée sans suite

Raison de la décision / Reason for the decision : Après avoir entendu le Team Manager et le Commissaire technique. Accord du Commissaire Technique pour pouvoir activer la direction assistée. La marche arrière n'a pas été activée car la boîte à vitesse était cassée.

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables.

Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

Mr. GUILLEMAIN Roger
Président /Chairman
Lic. 66508 FFSA

Mr. ARRIGHI Sylvain
Membre/Member
Lic. 175703 FFSA

Mr. PILATE ALAIN
Membre/Member
Lic. 77955 FFSA

Reçu par le concurrent (nom) : Received by the Competitor (name):	Date: 11/09/22
Signature:	Heure/Time: 19h08

Copie / Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage.
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

